

VIVRE À BOLLÈNE

MAGAZINE DE LA VILLE — N° 6
ÉDITION FÉVRIER 2022

Barry,
c'est réellement parti !

page 6

Dossier

Bollène agit pour sa jeunesse !

pages 8 à 11

SOMMAIRE

Chères Bollénoises,
Chers Bollénois,

La démocratie et son fonctionnement reposent sur les citoyens qui, par leurs actions, s'engagent à son service et ainsi, la font vivre, l'alimentent, la cultivent et la préservent.



ÉDITO

Chez nous à Bollène, parce que nous souhaitons redonner la parole à toutes et tous, notre municipalité, se dotera, dans les prochains mois, de nouveaux outils de démocratie participative permettant aux bollénoises et aux bollénois de donner leur avis sur les projets que nous souhaitons mettre en place.

A travers la convention citoyenne (tirée au sort sur les listes électorales) que nous souhaitons mettre en place, du budget participatif et d'autres initiatives permettant de faciliter le dialogue et la concertation, les bollénoises et les Bollénois se trouveront de nouveau au cœur de la vie de notre cité et de ses décisions. S'engager pour notre démocratie, commence donc pour ceux qui sont âgés de plus de 18 ans, par une simple inscription sur les listes électorales de la commune. Parce que nous sommes maîtres de notre destin collectif et de notre avenir, construisons les ensemble.

En parcourant ce magazine vous y découvrirez les mesures déjà mises en place, depuis la rentrée 2021, par la ville pour permettre, entre autres, aux écoliers de pouvoir évoluer dans un cadre encore et toujours plus propice à leur apprentissage tout en s'imprégnant des valeurs de la République et comprendre les principes qui ont forgé notre démocratie aujourd'hui.

Mais Bollène ce n'est pas seulement la jeunesse, c'est aussi toute une population aux besoins et aux attentes divers et variés sur lesquels la ville s'engage au quotidien pour y répondre. Ainsi pour renforcer le bien-être de toutes et tous, outil de la cohésion sociale, l'embellissement de la ville est le fruit d'une attention particulière accordée à l'entretien des espaces verts.

Parce que l'identité des Bollénois(es) a été façonnée et embellie grâce à son patrimoine, notre ville met l'accent sur la préservation de notre richesse patrimoniale et de notre passé qui font l'identité de Bollène et des citoyens que nous sommes. C'est pourquoi, nous faisons le choix de redonner notamment au site de Barry (deuxième site troglodytique d'Europe) ses lettres de noblesse en engageant un chantier gigantesque pour le valoriser et le préserver pour les générations futures.

S'engager pour notre démocratie, c'est comme s'engager pour notre ville en voulant la rendre plus grande et plus forte dans l'avenir.

Anthony Zilio

Actualités

p. 3 > 5

Distinction / Nouveau city stade / Embellissement de la Ville / OPAH / Station d'épuration / Cimetières

Barry, c'est réellement parti !

p. 6

Vie économique

p. 7

Provence Étanchéité & isolation / UNI CHAP

Nos talents !

p. 8

Alanna Remy et Lamia Mourabit

Enfance et jeunesse

p. 9 > 11

Études surveillées / Prévention routière / Journée de la Laïcité / Res'In / J'apprends à nager, à faire du vélo
Les bâtisseurs de rêve

"Bollène en Provence"

p. 12

Solidarité

p. 13

Repas de Noël / Colis de Noël / ADMR

Culture

p. 14 > 15

Retour en images...

p. 16

Les temps forts

p. 17 > 19

Agenda

p. 20 > 22

PERMANENCES DU MAIRE

**LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS
TOUS LES BOLLÉNOIS QUI EN FONT
LA DEMANDE**

NOUS CONTACTER :



04 90 40 51 00



www.ville-bollene.fr



cabinet@ville-bollene.fr

Éditeur : Mairie de Bollène

Directeur de la publication : Anthony ZILIO, maire de Bollène
Crédits photos : service communication ; illustrations : Freepik.

Dépôt légal de publication : février 2022
Tirage : 8 500 exemplaires

Place Reynaud de la Gardette - 84500 BOLLÈNE | www.ville-bollene.fr
Impression : Imprimex



Un nouveau **city stade**

Dans un cadre privilégié, le nouveau city stade, situé au complexe Curie, peut désormais accueillir les jeunes férus de football, de basketball ou de handball...

Une réalisation à proximité de l'école pour que petits et grands puissent pratiquer du sport, jouer ou tout simplement se retrouver !

Le city stade est en libre accès.

Embellissement de la ville

La municipalité place la qualité du cadre de vie au centre de ses priorités et accorde une attention privilégiée à ses espaces verts.

Les agents des espaces verts sont à pied d'œuvre pour élaguer les arbres et entretenir les massifs dans le respect de l'environnement. Un travail minutieux élaboré durant la période hivernale pour que les végétaux gardent leur charme à l'arrivée des beaux jours ! L'entretien est réalisé de manière raisonnée et responsable.

Bravo aux agents des espaces verts qui œuvrent chaque jour de l'année afin d'offrir aux Bollénois et aux visiteurs un cadre le plus agréable possible !



CE PRIX EST POUR VOUS !

Bollène reçoit la **Marianne du Civisme**

La ville de Bollène a été mise à l'honneur au salon des Maires en recevant le 17 novembre dernier, la Marianne du Civisme pour les municipales 2020.

Ce précieux sésame a été remis au Maire, Anthony Zilio par le président de la fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) en présence de nombreux élus et de François Baroin, président des Maires de France. Il s'agit de distinguer et de valoriser les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux municipales 2020.

Les Bollénois s'étaient plus qu'ailleurs déplacés en nombre aux urnes avec une moyenne de 52,11 % de participation sur les deux tours du scrutin !



Le maire, Anthony ZILIO dans ses remerciements, a tenu à saluer « la vitalité citoyenne de sa ville tout en partageant cette récompense avec l'ensemble des Bollénoises et des Bollénois. Cette récompense ne peut que nous encourager à poursuivre nos efforts engagés depuis notre élection en matière de démocratie participative, en remettant les habitants au cœur de nos projets, en leur redonnant la parole et en les associant plus encore aux décisions de notre municipalité »



Des aides pour mieux vivre en centre-ville

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires privés occupants ou bailleurs du centre ancien de la ville de Bollène, d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation des logements ou des parties communes de leur immeuble réalisés par des professionnels. SOLIHA 84 est l'opérateur retenu pour assurer le suivi et l'animation de ce dispositif.

Cette aide permet aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, d'aides financières (sous conditions d'éligibilité) et d'avantages fiscaux pour la réalisation de travaux de rénovation de leur logement.

Les travaux subventionnés :

- > Travaux de rénovation énergétique
- > Travaux d'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap
- > Travaux suite à un constat d'insalubrité ou d'une procédure de péril

Quelles aides ?

- > Jusqu'à 80 % du montant TTC des travaux pour les propriétaires occupants
- > Subventions en fonction du projet de rénovation pour les propriétaires bailleurs
- > Des primes pour la rénovation des logements vacants



Quels engagements ?

- > Un conventionnement du logement pendant 9 ans auprès de l'ANAH
- > Louer le logement en résidence principale
- > Appliquer un loyer maîtrisé en fonction de la surface utile

Contacts et renseignements : **Permanence téléphonique**
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h au 04 90 23 12 12

Permanence en mairie, les 1^{er} lundis matin de chaque mois
sur rendez-vous auprès du service urbanisme 04 90 40 51 07



Nouvelle gestion des cimetières communaux

En vue de leurs aménagements et afin de proposer de nouvelles places pour les concessions funéraires, la municipalité a souhaité une nouvelle gestion des cimetières.

Les cimetières arrivent bientôt à saturation, en terme de disponibilité, et il faut pouvoir assurer la relève ! C'est pourquoi la municipalité a entrepris une nouvelle gestion des 4 cimetières communaux et des études visant, à leur agrandissement, sont en cours.

Afin de proposer de nouvelles places, le nouveau règlement prévoit la suppression des concessions perpétuelles au bénéfice de concessions temporaires d'une durée de 30 ans pour les sépultures et 15 ans

pour les cases en columbarium.

En vue d'une modernisation de leurs aménagements, la mairie s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion des cimetières. Il permettra à partir des données existantes, d'identifier les emplacements et les personnes inhumées, de dresser

une cartographie des cimetières, de gérer la reprise des concessions abandonnées et l'attribution des nouvelles en application du nouveau règlement.

Avec ce logiciel, il sera plus facile pour les agents de retrouver le propriétaire d'une concession même des décennies plus tard !

Les travaux d'un nouvel ossuaire et d'un jardin du souvenir sont en cours rue Eugène Martel. L'ossuaire sera affecté à perpétuité pour y recueillir les ossements des concessions dont les durées sont expirées ou abandonnées. Ce dépôt s'effectuera avec le respect et la dignité qu'impose la loi dans la manipulation de corps exhumés et dans les normes d'hygiène et de sécurité.

Renouvellement des diffuseurs d'air sur la station d'épuration La Martinière

La Société SUEZ a mené au cours du mois de décembre 2021, d'importants travaux afin de pérenniser la station d'épuration de Bollène et de toujours mieux répondre à la préservation des milieux aquatiques et de l'environnement.

Ces travaux portant sur le remplacement des diffuseurs d'air dans le bassin d'aération permettront à la station communale d'améliorer le traitement opéré sur les eaux usées tout en optimisant sa performance énergétique.

264 diffuseurs d'air remplacés !

Le traitement des eaux usées de la station d'épuration de Bollène repose sur un procédé biologique qui utilise différents types de bactéries et autres micro-organismes qui consomment la pollution organique et nettoient ainsi les eaux usées. Un apport d'oxygène, grâce à des diffuseurs d'air, permet à ces organismes de se développer et d'avoir une action performante sur la pollution.

Ce système d'aération datant de la construction de la station en 2011, était incrusté de dépôt de sable, de cailloux et autres lingettes. Tous ces éléments perturbaient fortement le travail de ces raquettes d'aération. Un changement des diffuseurs était donc devenu nécessaire pour maintenir une efficacité du traitement des eaux usées.

SUEZ a donc procédé au remplacement des 264 diffuseurs « fines bulles » de la station. Ces travaux ont duré 2 jours mobilisant de gros moyens plongeurs, grutiers, bennes...



L'opération, d'un coût total de 40 000 € HT, va permettre une diminution de la consommation énergétique par l'amélioration de l'aération. Il s'agit d'une des interventions les plus importantes à réaliser sur une telle installation.

Les chiffres clés

- ➔ Capacité de la station d'épuration de Bollène Martinière : 15 800 Equivalents Habitants
- ➔ 152 tonnes de compost produites en 2020 à partir du traitement des boues de l'Isle-sur-la-Sorgue

Le système d'assainissement de Bollène concerne 13 300 habitants et regroupe :

- ➔ La collecte des eaux usées avec les 99 km de réseaux d'assainissement et les 24 postes de relèvement.
- ➔ Le traitement des eaux usées avec les stations de Bollène Martinière et Bollène La Croisière.



Au fil du temps, le site de Barry s'est considérablement détérioré et appelle désormais un intérêt majeur dans la sauvegarde d'un héritage architectural et paysager qui devrait participer à l'attractivité touristique de la ville !

Barry, c'est réellement parti !

Le site de Barry creusé à flanc de falaise est un village troglodyte du XII^{ème} siècle. Selon le recensement de 1763, ce hameau a compté jusqu'à 478 habitants, puis a été peu à peu déserté au cours du XX^{ème} siècle au profit de la ville, située dans la plaine. L'ensemble du site est classé depuis 1980. Seuls les vestiges du fort, propriété privée, sont inscrits « monuments historiques ».

Suite à la volonté de la nouvelle municipalité de préserver ce riche patrimoine et pour permettre la réouverture du site au public, 48 maisons, une chapelle, un lavoir ainsi que les vestiges des remparts et les cheminements seront restaurés avec le soutien du département de Vaucluse.

Laissé à l'abandon, ce site est interdit d'accès depuis 2009 par arrêté municipal en raison des risques d'effondrement de la falaise. Depuis, la commune a entrepris des études préalables à la sauvegarde du site mais le village

nécessite une intervention globale pour assurer sa préservation. Progressivement abandonné durant de nombreuses années, le site a souffert d'un manque d'entretien et de vandalisme. La végétation a colonisé la majorité des bâtiments provoquant des éclatements de la pierre. Les toitures ont souvent disparu ce qui a conduit à exposer les murs au ruissellement des eaux de pluie et donc à les fragiliser. Il témoigne d'un passé révolu et d'un mode de vie disparu mais que l'on cherche à préserver.

Les travaux ont débuté le 6 janvier dernier par la dévégétalisation et la sécurisation des ruines avec l'installation de grilles forgées pour interdire l'accès à ces édifices.

Suivront :

- Le remplacement des toitures des maisons troglodytes par des couvertures en Lauzes;
- La consolidation des enduits à la chaux;
- La création de murets en pierre sèche pour sécuriser les cheminements
- La restauration des restanques traditionnelles pour limiter le phénomène de ruissellement des eaux pluviales qui ravinent les sols.

LES CHIFFRES

Coût de la restauration 1 584 689 €

Financement des Travaux 2022-2026

En 2022 : 293 925 €	En 2025 : 411 391 €
En 2023 : 332 924 €	En 2026 : 232 266 €
En 2024 : 195 566 €	

BARRY AERIA



Présidée par Claude Dalmas, l'association Barry-Aéria pour la sauvegarde du massif de Barry et de son village troglodyte est composée de bénévoles qui s'emploient à rechercher, recenser, conserver et faire connaître l'histoire millénaire de ce patrimoine.

www.barry-aeria.f

Facebook : @asso Barry



« La collégiale Saint-Martin » par Marianne Bignan

Marianne Bignan et son frère Jean-François sont connus pour être les historiens de référence de la ville de Bollène. Passionnés par l'histoire de notre belle cité, ils partagent volontiers leurs connaissances sur son riche passé historique.

Aidée par son frère, Marianne dans son ouvrage « La Collégiale Saint-Martin » raconte l'histoire mouvementée de ce prieuré fondé avant 971 jusqu'à ce qu'il soit érigé

en Collégiale. Elle aborde la vie des moines, leurs querelles, les événements tragiques liés à cette période, les détails de l'architecture de cette collégiale... Cet ouvrage a été publié par l'association Barry Aéria présidé

par Claude Dalmas. Il est disponible à l'office de tourisme intercommunal Provence Côté Rhône - rond-point des Portes de Provence à Bollène

Tél : 04 90 30 36 83

Nous souhaitons la bienvenue aux commerçants nouvellement installés sur Bollène



Provence Etanchéité & isolation

24 BD VICTOR HUGO

07 81 40 84 84

www.provence-etancheite-isolation.fr

Fondée en 2012 et certifiée Qualibat, l'entreprise Provence Etanchéité isolation est à votre disposition pour isoler et rendre étanche les maisons individuelles ainsi que les bâtiments. L'équipe est à l'écoute de vos besoins et prête à intervenir pour répondre à tous types de demandes.

(Recherche de fuite d'eau et d'infiltration, étanchéité bitume et en résine, moquette de marbre, décapage à haute pression, nettoyage de toiture et de façade, isolation des combles par soufflage et isolation à 1 €)



UNI.CHAP

475 AVENUE EMILE LACHAUX

04 90 40 81 14

www.uni-shap.com

Acteur économique de la ville depuis 5 ans, UNI.CHAP est une société en pleine croissance. Elle a déménagé récemment dans de nouveaux locaux situés 475 avenue Emile Lachaux. Cette entreprise propose des prestations personnalisées pour tous types de revêtements de sols. De la conception à la réalisation de votre projet, elle vous accompagne. Elle intervient aussi bien dans le neuf que dans la rénovation. Pour vos projets de revêtements de sols, l'équipe se déplace sur une large zone géographique afin de vous faire profiter de notre expérience.

Vous venez d'ouvrir un commerce ?

Faites-le savoir dans cette page en nous contactant : communication@ville-bollene.fr

SOYEZ ALERTÉS EN CAS DE RISQUES MAJEURS



INSCRIVEZ-VOUS !

sur www.inscription-volontaire.com/bollene

MESSAGE VOCAL • SMS • MAIL



Deux jeunes sportives mises à l'honneur

Alanna Rémy, 7^{ème} au championnat d'Europe de Twirling !

Alanna Rémy, licenciée au club de twirling à Bollène a fait sensation à Porec en Croatie en terminant 7^{ème} au championnat d'Europe ! La pré-junior âgée de 13 ans concourait dans la catégorie individuel strutting. Le strutting est une catégorie qui s'éloigne du twirling pur, dans le sens où le bâton est réduit au rôle d'accessoire, et dont les mouvements sont un mélange de gymnastique et de danse effectués en rythme. « *Les mouvements du strutting sont essentiellement corporels, ils mêlent en musique la technique de grâce, la souplesse et bien sûr l'énergie, ceci sans lancer ou lâcher le bâton* » commente Alanna.

Sa passion pour le twirling bâton a commencé dès l'âge de 8 ans ! L'admiration pour les majorettes lui a donné l'envie d'exercer cette discipline, « *même si le twirling est beaucoup plus sportif et demande plus de travail dans le maniement du bâton* » explique Alanna. Cette performance qu'Alanna a réalisée récompense ses 7 à 9 heures d'entraînement par semaine ! C'est le fruit d'un énorme travail, d'assiduité et d'abnégation. Le twirling est un mélange de danse, de gymnastique et de maniements de bâtons, qui exige des qualités physiques et de concentration.



Lamia Mourabit, Championne au cross-country !

Lamia Mourabit 14 ans a accompli un très joli parcours en cross-country depuis l'âge de 8 ans. En section minime 2, elle possède déjà un palmarès prometteur !

Elle a su se qualifier consécutivement à l'échelle du département, de la Région Sud, du Vaucluse, de Provence pour enfin s'illustrer en novembre dernier au prestigieux cross-country à Montauban pour le championnat de France. Une belle performance, puisqu'elle arrive 6^{ème} sur 4123m et 4^{ème} par équipe ligue Région Sud. Lamia s'est entraînée durant de nombreuses heures afin de réaliser ce nouveau challenge des plus ambitieux !

C'est en cross-country que la jeune Bollénoise s'est illustrée : championne de Vaucluse sur 1000m à Orange, championne de Provence sur 2000m, rencontre inter-comités à Toulon victoire sur le 1000m, championne de Provence à Fréjus sur 3450m et 6^{ème} sur 4123m et 4^{ème} par équipe au championnat de France à Montaban.

Licenciée en catégorie « minimes 2 » à l'association Bollène Athlétique (BAC), elle s'entraîne sous la houlette d'Ahmed Mourabit, son papa.

**Un grand bravo à ces jeunes sportives, prometteuses
qui collectionnent les exploits !**

**Nous souhaitons à nos deux ambassadrices de notre ville, un bel avenir
sportif et une belle réussite dans les futurs challenges.**



Études surveillées : Bollène prépare l'avenir de ses écoliers

« Depuis la rentrée 2021, ce dispositif apporte une aide à la compréhension des leçons et consignes tout en favorisant l'autonomie... »

Pour aider les élèves des écoles publiques élémentaires de la ville du CE1 au CM2 à faire leurs devoirs, la municipalité met en place des études surveillées.

L'étude surveillée doit permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, afin de réaliser un travail personnel et sérieux. L'encadrant veille à créer un climat favorable à la concentration et apportera une aide à la compréhension des leçons et consignes tout en favorisant l'autonomie.

Il s'agit de groupes constitués de dix élèves maximum, pris en charge par le personnel encadrant, de un à trois jours par semaine, au choix des familles. Ce service d'aide aux devoirs sera facturé aux familles selon le quotient familial. Il nécessitera un engagement durant tout le trimestre.



Tarifs

Quotient familial	Tarif journalier par enfant
Inférieur à 396	0,75 €
De 397 à 796	1,00 €
De 797 à 1196	1,25 €
Supérieur à 1196	1,50 €

Le paiement du trimestre se fait lors de l'inscription et uniquement au service enfance jeunesse soit par chèque soit en espèces.



Horaires

École Curie : de 17h à 18h
 École Blanc : de 17h30 à 18h30
 Écoles Giono / Duffaud
 Écoles Péri / Tamaris : de 16h45 à 17h45

Un temps de détente est prévu avant la fin de l'école et le début de l'étude, Il permettra à l'enfant de prendre un goûter remis par les parents.



Renseignements et Inscriptions : **Service Enfance et jeunesse**
 Avenue Maréchal Leclerc / Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Tél : 04 90 40 51 79 ou 04 90 40 51 15
 Mail : service.jeunesse@ville-bollene.fr

L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs et ambitieux qui font vivre la laïcité au sein des établissements.



Plantation d'un arbre de la laïcité !

À l'occasion de la journée nationale de la laïcité, un amandier a été planté dans la cour de l'école des Tamaris le 9 décembre dernier.

Attaché aux valeurs de la République et aux principes de cohésion sociale et de vivre ensemble, la municipalité a souhaité que cet événement mette en avant les actions mises en œuvre pour développer la liberté

de conscience des enfants, développer leur esprit critique, cultiver l'égalité entre les filles et les garçons, et toutes les initiatives pédagogiques qui construisent la citoyenneté des nouvelles générations.

Fondée sur le respect et l'ouverture, la laïcité contribue à l'expression de la citoyenneté de chacun et doit permettre d'éviter la discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse. C'est elle qui fait coexister les différences.

Prévention et sécurité dans les écoles

Des ateliers de prévention et de sécurité dispensés par la police municipale et les sapeurs-pompiers auront lieu jusqu'en mai 2022 dans les groupes scolaires : Giono, Curie, Tamaris, Joseph Duffaud, Gabriel Péri, Alexandre Blanc et Sainte-Marie.

Fréquemment, la police municipale et les sapeurs-pompiers interviennent auprès des élèves des écoles élémentaires pour un programme de 30 interventions afin d'aborder des thèmes tels que la sécurité sur le trottoir, à vélo, en voiture mais aussi des conseils contre le harcèlement à l'école. L'objectif est d'aider les enfants à acquérir les bons réflexes afin de sécuriser leurs déplacements à pied ou à vélo et de donner les bons conseils et les outils pratiques pour agir contre le harcèlement à l'école.



Réseau Espace Jeunes Res'IN

Les réseaux de l'interco

C'est officiel ! Depuis le 1^{er} janvier, la commune a intégré le service Réseau Espace Jeunes.

Les jeunes bollénois vont pouvoir bénéficier d'activités à des tarifs préférentiels comme ceux des communes de Lapalud, Mondragon et Lamotte-du-Rhône.

» Un large éventail d'activités sont proposés aux jeunes: Sport, culture, loisirs créatifs... adaptés à tous selon les envies : A l'heure, à la demi-journée, à la journée !



Renseignements : Pôle Res'IN au 06 79 68 14 39

www.ccrfp.fr - www.blog-resin.ccrfp.fr

Facebook : @resin.rhonelesprovence

J'apprends à rouler à vélo

Pour généraliser l'apprentissage du vélo et rendre les enfants autonomes sur la voie publique, la municipalité, dans le cadre du programme « Savoir Rouler à Vélo », lancé par le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, a proposé une formation pour les 6/11 ans durant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de la Toussaint en partenariat avec l'association ACB de Bollène et la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP).



J'apprends à nager

Le dispositif « J'apprends à nager » s'inscrit dans le cadre du contrat de ville de prévention des noyades.

Les enfants de CM1 et de CM2 ont bénéficié de ces stages. Un cycle d'apprentissage de 10 séances de natation a été mis en place de juillet à novembre 2021. Ce dispositif contribue à l'obtention de l'attestation du « Savoir Nager Sécuritaire » attendue en sixième. Il permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique et d'y évoluer en toute sécurité, de savoir nager à l'entrée en 6^{ème}, de pratiquer des activités aquatiques, prévenir les noyades. À la fin du stage, les enfants ont passé le test du « Sauv'nage ». Le diplôme leur permettra de pratiquer les activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.



Les bâtisseurs de rêve

Dans le cadre du contrat de ville, la ville de Bollène, en partenariat avec Le Centre Dramatique Des Villages (CDDV), a proposé aux jeunes un stage de « danse-escalade », guidé par l'artiste et champion d'escalade, Antoine Le Menestrel, dans la Résidence du Vélodrome.

Quelques jeunes Bollénois ont pu appréhender pendant une semaine l'escalade sur la façade d'un immeuble du Vélodrome et créer une chorégraphie en rappel. Courageusement, ces jeunes sont allés au-delà de leur appréhension pour travailler collectivement et faire naître un objet artistique dans leur lieu de vie, devant un public venu nombreux, les invitant à se dépasser et sortir de leur quotidien.



Découvrez l'histoire sur l'IVÈR contée par « Audouard de Parlaren » à Bouleno en français et en provençal.



L'IVÈR

L'HIVER

L'ivèr es la sesoun la mai frejo de l'an. Dins noste emisfèri Nord, l'ivèr coumenço lou 21 o 22 de desèmbe, jour dóu soulstice d'ivèr, e s'acabo lou 20 de mars, pèr l'equinòssi dóu printèm.

Au contro, dins l'emisfèri Sud es l'estiéu, estènt que li sesoun soun enversado.

Es la pountannado de l'an ounte li jour soun li mai court e li niue li mai longo. L'ivèr vèn après l'autouno, e lou printèm lou seguis. La naturo sèmblo endourmido, es lou repaus pèr li planto, lis aubre perdon si fuèio, e forço animau ivernon, o s'envan dins de païs mai caud.

Paradòussalamen, es en aquelo periodo que lou globe terrèstre es lou mai proche dóu soulèu : es lou periéli, en francès se dis « le périhélie ». Aquéu paradosse s'esplico pèr l'enclinesoun de l'aisse de la terro pèr raport à soun plan ourbitau. En aquesto pousitioun li rai dóu soulèu arribon de-galis sus terro, e lou raionamen soulàri es esarpaia sus uno mai granda surfaci, ço que demenis lou rescaufamen. En mai d'acò lou soulèu es pas tant aut sus l'ourizoun.

Vaqui quàuqui prouvèrbi :

- « L'ivèr es pas bastard, se noun vèn d'ouro, vèn plus tard. »
- « L'an dóu gros ivèr li tuiè pas tóuti
Acò se dis en parlant di gènt nèsci. »
- « Lou vènt de biso trauco la pèu e la camiso. »

E quàuqui espressioun :

- L'an dóu gros ivèr : es aquéu de 1789 que tuiè tóuti lis oliviviè
- Au gros de l'ivèr - Jalo en l'èr - Fai un fre cousènt - Fai uno fre que pelo - Avé lou gòbi o li man pèco - Ai fre i pèd - Es toujour gela coume un amendoun - Cren la fre coume un gârri
- Aqueste matin a fa de blanco - Quàuqui fes toumbo de nèu, o fai de nèblo - La biso es frejo

L'hiver est la saison la plus froide de l'année. Dans notre hémisphère Nord l'hiver commence le 21 ou 22 décembre, jour du solstice d'hiver, et se termine le 20 mars, pour l'équinoxe du Printemps. Au contraire, dans l'hémisphère Sud, c'est l'été, car les saisons sont inversées.

C'est la période de l'année où les jours sont les plus courts et les nuits les plus longues. L'hiver vient après l'automne, et le printemps le suit. La Nature semble endormie, c'est le repos des plantes, les arbres perdent leurs feuilles, et de nombreux animaux hibernent ou s'en vont vers des pays plus chauds.

Paradoxalement, c'est à cette période que le globe terrestre est le plus proche du soleil : c'est le périhélie. Ce paradoxe s'explique par l'inclinaison de l'axe de la terre par rapport à son plan orbital. Dans cette position les rayons du soleil arrivent en oblique sur terre, et le rayonnement solaire est dispersé sur une grande surface, ce qui diminue le réchauffement. De plus, le soleil est moins haut sur l'horizon.

Voici quelques proverbes :

- « L'hiver n'est pas batard, s'il ne vient pas tôt, il vient tard. »
- « Le froid de ce gros hiver n'a pas tué tous les imbéciles. »
- « La bise perce la peau et la chemise. »

Et quelques expressions :

- L'année du gros hiver : celui de 1789 où le froid tua tous les oliviers - Au plus fort de l'hiver - Il gèle à pierre fendre - Il fait un froid cuisant - Il fait très très froid - Avoir l'onglée ou les mains gourdes - J'ai froid aux pieds - Il est toujours gelé jusqu'aux os - Il craint le froid comme un rat - Ce matin il a fait de la gelée blanche - Quelque fois il neige ou il y a du brouillard
- La bise est froide

**AUDOUARD
DE PARLAREN À BOULENO.**





Distribution des colis de Noël aux seniors

Du 6 au 10 décembre 2021, la municipalité et le CCAS ont distribué aux Bollénois, âgés de 65 ans et plus, le traditionnel colis de Noël sur le parvis de la mairie dans de beaux chalets !

Foie gras, chocolats, plat de fête, friandises, vin bollénois ont garni ces jolis colis de Noël afin d'égayer les fêtes de nos aînés ! En tout, ce sont 1780 colis qui ont été distribués dont 30 % à domicile.



Repas de Noël des seniors

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, plus de 900 convives étaient réunis à la Cigalière à l'occasion du traditionnel repas des seniors, organisé par la ville et le CCAS.

Les participants étaient heureux de ces instants de partage et de convivialité séduits par le repas festif concocté par le traiteur « Les Délices d'Anaïs » et par le spectacle cabaret par la compagnie Idyllium !

L'association ADMR est présente sur votre commune !

Acteur de référence du secteur médico-social au domicile, l'ADMR propose des réponses de proximité, adaptées et personnalisées à chaque situation autour de 4 pôles d'activités :

- Services et soins aux seniors,
- Services aux personnes en situation de handicap,
- Service entretien de la maison,
- Enfance et parentalité

Auxiliaires de vie et aides à domicile contribuent quotidiennement aux actes essentiels de la vie pour le bien-être de ceux qui nous accordent leur confiance. À Bollène, l'ADMR "Le Lez" intervient auprès de plus de 150 bénéficiaires grâce à la présence de 16 salariés professionnels du domicile.

Nous pouvons également vous proposer un service de portage de repas à domicile : www.admr84.fr



Pour plus de renseignements sur nos accompagnements rapprochez-vous de la :
Maison des Services Nord Vaucluse,
58, avenue Emile LACHAUX à BOLLÈNE.
04 90 30 18 96, ouverte du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h

MERCREDI
9 MARS
14H30
Place de la Mairie



Animations

14h30

Atelier masques
Atelier maquillage
Sculpture de ballons
Jeux en bois
Divers stands

16h30

Jugement du
Carmentran

Défilé

15h30

Batucada
Mascottes

INFOS 04 90 40 51 53 - www.ville-bollene.fr



Bollène

Retour en images, sur la programmation culturelle des mois de novembre, décembre 2021 et janvier 2022

Pair et manque

26 novembre 2021



Daniel Guichard

10 décembre 2021



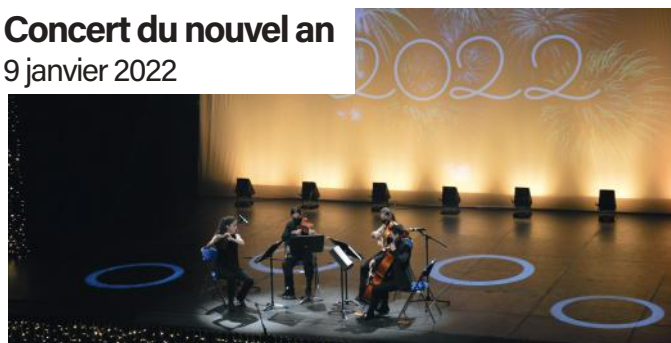
La Reine des Neiges

19 décembre 2021



Concert du nouvel an

9 janvier 2022



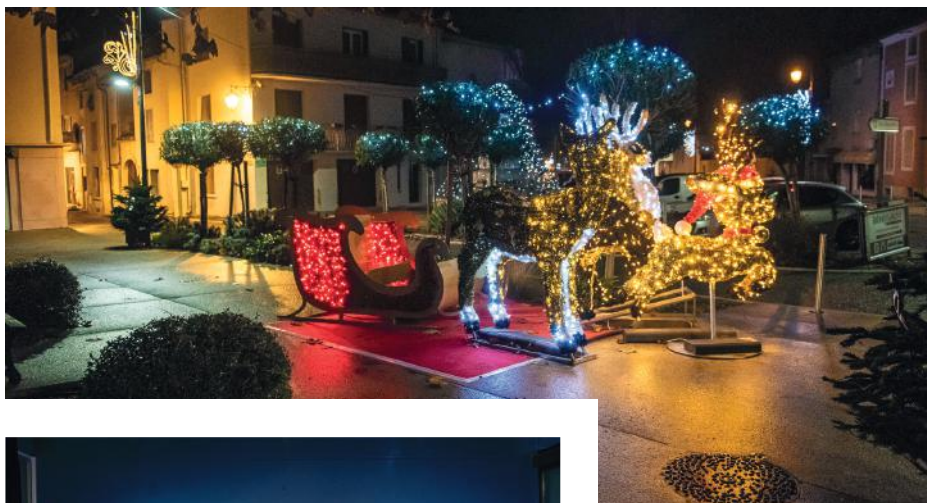


Le marché de Noël

Du 18 au 21 décembre dernier, la place du 18 juin a accueilli le marché de Noël avec **plus de 20 exposants et artisans !**

Le public a pu se promener au milieu des chalets en bois, trouver leurs idées de cadeaux et déguster les mets et gourmandises proposés. Odeurs de cannelle, de vin chaud et crêpes ont titillé leurs narines ! Ce fut aussi le moment idéal pour que les enfants rencontrent le Père Noël !

Durant toute la durée du Marché de Noël, de nombreuses animations étaient au rendez-vous : Venue du Père Noël, Ferme des animaux, ateliers pour enfants, spectacle, séance de cinéma, fanfare, batucada !



Concerts de Noël par les élèves du conservatoire

Les 8, 11 et 15 décembre dernier, les élèves du conservatoire et leurs professeurs ont investi la scène de l'auditorium Pierre Chassang pour proposer un concert gratuit à tous les Bollénois. Différentes musiques ont été interprétées : chorale, classique, traditionnelle et actuelle...



67^{ème} salon de Noël !

Exposition par les associations bollénoises

Du 17 décembre 2021 au 14 janvier 2022, le public a pu venir à la rencontre des 35 peintres amateurs adhérents des associations locales (Contacts, Foyer rural de Saint-Blaise, l'Oustau dou Piuei et Culture et arts plastiques)

Un grand merci aux artistes exposants et à toutes les personnes qui se sont investis à l'organisation de ce 67^{ème} salon de Noël !





La foire Saint-Martin, un rendez-vous incontournable !

Un nouveau record ! Cette nouvelle édition a remporté un franc succès : plus de 200 exposants, artisans, commerçants et professionnels ont répondu présents du 11 au 14 novembre dernier.

Sous un superbe soleil, le public venu nombreux, a arpenté les rues et les allées de la Foire place du 18 juin. Ambiance festive, bonnes affaires, dégustations ont rythmé cette manifestation populaire dont la réputation n'est plus à faire !



En clôture de la foire, le dimanche 14 novembre, avait lieu la remise des prix du **concours des « vitrines roses »**. C'est la vitrine des « Cafés Nicolas » qui remporte le 1^{er} prix du concours à l'occasion d'Octobre Rose. « La Fabrique aux Merveilles » et la Papeterie « Le Gallia » arrivent juste derrière.



Aussi, ce fut un grand honneur d'accueillir la délégation des homologues hispaniques de la magnifique ville de Cuenca durant toute la foire. Ce jumelage a pour objectif de mutualiser nos ressources et de renforcer nos relations sur le plan culturel, sportif, social et économique.



40 ans du Clap

ET lancement des travaux de la 2ème salle de cinéma !

Le 26 novembre dernier avait lieu l'inauguration de l'exposition pour les 40 ans du cinéma le CLAP et dépose d'une capsule temporelle à l'occasion du lancement des travaux de la seconde salle de cinéma, ancien bâtiment Auriac sous l'égide de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence. L'exposition sur le thème « Une épopée du Cinéma - 40 ans du CLAP » s'est tenue à l'hôtel de ville jusqu'au 8 décembre dernier.



Nouveau !

Tous mobilisés pour le Bolléthon !

Les associations de Bollène (La Boule St Pierraine, le BRC, le Mille Club, le CAP Bollène, le Handball Club, Basket-ball St Blaise, le Club de Plongée) ont joué le jeu pour le Téléthon ! Les bénévoles ont donné de leur temps afin de récolter de l'argent pour la recherche.

La mairie de Bollène a remis le 15 décembre dernier à l'association AFM Téléthon, un chèque d'une valeur de 1688 € des bénéfices obtenus durant les activités proposées par les associations bollénoises les 3 et 4 décembre dernier.



Nouveau ! OCTOBRE ROSE

Remise de chèque à la Ligue contre le Cancer



Le 23 novembre dernier, Anthony Zilio, entouré de ses élus, a remis à Mme Jouffroy-Bologna, Présidente de la Ligue contre le Cancer de Vaucluse, un chèque d'un montant de 647 €.

Grâce à vous, grâce à votre participation à la 1^{ère} édition du Color Run d'Octobre Rose, nous avons pu récolter cette jolie somme pour la bonne cause ! Pour la lutte contre le cancer du sein !

Un grand merci à vous tous, aux commerçants et à nos partenaires sans qui cette manifestation n'aurait pas connu un tel succès !



La Sainte Barbe des pompiers

Très bel hommage rendu lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, le vendredi 3 décembre dernier à la caserne des pompiers de Bollène. L'occasion de remercier les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et Jeunes sapeurs-pompiers pour leur dévouement et leur engagement sans faille auprès des concitoyens.

Inauguration du Stade Abdou Séné



Le stade de Bollène Écluse est devenu le samedi 6 novembre 2021 le stade « Abdou Sène ». Le plus bel hommage que la ville de Bollène pouvait rendre à l'ancien footballeur international sénégalais qui a fini sa carrière au Racing Club Blondel Bollène avant d'être un élu local qui a beaucoup fait pour sa ville d'adoption.



Cérémonie
du **11 novembre**
Armistice



Cérémonie
du **5 décembre**

Hommage aux "morts pour la France"
pendant la guerre d'Algérie

FÉV. > AVRIL

OUSTAU DOU PIUEI

16 rue Elsa Triolet

Jeu. 10 mars et jeu. 7 avril 2022

DICTÉE MENSUELLE

14H : adhésion obligatoire

Dim. 13 février 2022

CRÊPES offertes aux adhérents

14H : adhésion obligatoire

Mer. 16 février, mer. 23 mars et mer. 13 avril 2022

SOIRÉE TAROT

20H30 : adhésion obligatoire

Mer. 17 mars 2022

REPAS « CHOUCROUTE »

12H : Adhésion et inscription obligatoires
au 04 90 30 90 03

Jeu. 21 avril 2022

REPAS « AGNEAU PASCAL »

12H : Adhésion et inscription obligatoires
au 04 90 30 90 03

FOYER DE SAINT-BLAISE

267 route de Rochegude

Sam. 5 mars 2022

« ON FÊTE LA SAINT-BLAISE ! »

20H : Départ vers la Chapelle de Bauzon accompagnés de flambeaux

21H30 : Retour au Foyer - Dégustation de vin chaud et chocolat chaud. Jean-Louis Sauzade animera la soirée avec quelques contes

Mar. 8 février et 8 mars 2022

REPAS DE LA SECTION CUISINE > 12H

PHOTO CLUB BOLLÉNOIS

Du 25 février au 23 mars 2022

EXPOSITION « DU CRÉPUSCULE À L'AUBE »

8H30>12H ET 13H30>17H du lundi au vendredi

Salle des Pas perdus - Hôtel de ville

LES P'TITES CANAILLES

(assistantes maternelles)

Sam. 5 mars

VIDE GRENIER

Oustau de l'amista, 16 rue Elsa Triolet

Plus d'informations au 06 82 50 09 54

COMITÉ DE QUARTIER DE BOLLÈNE-ECLUSE

Les 26 et 27 mars 2022

EXPOSITION « LES TALENTS CACHÉS »

De 10h à 12h et de 14h à 18h

Vernissage : Le 26 mars 2022 à 11h

Salle Oustau de l'amista, 16 rue Elsa Triolet

Plus d'informations au 06 48 57 10 80

COLLECTE DE SANG

Lun. 31 janvier et mar. 29 mars 2022

SALLE GEORGES BRASSENS

2483 Av. Jean Moulin

15H>19H30 : Sur rendez-vous :

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

LOTOS 2022

FÉVRIER

> 26 : APEL école S^{te}-Marie - 18h

Salle G. Brassens, 2483 Av. Jean Moulin

MARS

> 05 : Li Cardelina - 18h

Salle G. Brassens, 2483 Av. Jean Moulin

> 19 : Tennis Club - 18h

Salle G. Brassens, 2483 Av. Jean Moulin

> 27 : Twirling Club Bollénois - 14h30

Salle G. Brassens, 2483 Av. Jean Moulin



Nos Journées Portes Ouvertes 2022

Formations par Alternance & Apprentissage
dans les Métiers du Vivant
Productions Végétales / Élevage / Agro-Écologie
Seconde, Première et Terminale
Bac Pro - BTS - Licence - Formation Continue

04 86 71 00 75 - www.mfr-hautvacluse.com
Château de Bellevue - 1 route de Montsoleil - 84500 BOLLÈNE

Dates	Horaires
12 février 2022	9h-13h
12 mars 2022	9h-17h
09 avril 2022	9h-13h
14 mai 2022	9h-13h

Avec Visite de l'établissement et entretien individuel

Au plaisir de vous rencontrer

FÉV. > AVRIL

Ven. 4 mars

Place de la mairie

FÊTE DES GRANDS-MÈRES

"Des fleurs pour redonner le sourire"

9H>16H: Distribution de fleurs organisée par le CCAS à l'intention des Bollénois de plus de 65 ans.

Ven. 11 mars

devant le poste de la Police municipale

HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

11H : Cérémonie organisée par la ville

Sam. 19 mars

Monument aux Morts - Jardin du Souvenir

COMMÉMORATION DU

« CESSEZ LE FEU »

EN ALGÉRIE

11H : Avec inauguration de l'allée du 19 mars 1962 devant le jardin du Souvenir

Jeu. 24 mars

ATELIERS SPORT / SANTÉ

sur le thème "l'alimentation"

Rencontre avec un diététicien

9H>12H salle maison des générations à Bollène, rue Alphonse Daudet

❶ Inscriptions à l'école municipale des sports au 06 16 99 85 17.

Toute participation donne droit à une activité gratuite au choix proposée par l'EMS section adulte pour un trimestre

Du 11 au 15 avril

STAGES VACANCES EMS

- STAND UP PADDLE

13H30>16H30 : pour les 13-17 ans. Sortie en mer en fin de semaine. Attestation de réussite au test d'aisance aquatique OBLIGATOIRE.

- NATATION

9H>11H30 : pour les 11-13 ans au Centre aquatique intercommunal.

- ROLLER

9H>11H30 : pour les 6-13 ans au Gymnase Curie.

❶ 15€ la semaine/personne.

Inscriptions au service de l'EMS, av. Maréchal Leclerc, les lundis 28 mars et 4 avril et les jeudis 31 mars et 7 avril de 9h à 12h. Places limitées.

Dossier disponible mi-mars en téléchargement sur www.ville-bollene.fr ou à retirer au service enfance jeunesse ou au bureau de l'EMS. Tél. 06 16 99 85 25 / 06 16 99 85 17

Mer. 9 mars

Place de la Mairie

CARNAVAL

14H30 : Ateliers masques, maquillage, sculpture de ballons, jeux en bois...

15H30 : défilé, Battucada, mascottes

16H30 : jugement du Carmentran

Dim. 24 avril

Monument aux Morts - Jardin du Souvenir

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION - CÉRÉMONIE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

11H : Cérémonies organisées par la ville

Conservatoire André ARMAND

MARS

>MER. 09 - 18H30 : AUDITION DES

ÉLÈVES à l'Auditorium Pierre Chassang, boulevard Gambetta - Espace Curie. Entrée libre

>SAMEDI 12 - 18H30 : BAL DU CONSERVATOIRE ET BAL DES MUSIQUES À DANSER. À la salle G. Brassens, 2483 av. Jean Moulin. Participation de l'APEC (sous réserve des conditions sanitaires)

>MER. 16 - 18H30 : AUDITION DES ÉLÈVES à l'Auditorium Pierre Chassang, boulevard Gambetta - Espace Curie. Entrée libre

WEEK-END MUSICAL

Participation de l'APEC

>VEN. 25 MARS - 21H : APÉRO-CONCERT JAZZ de l'Ensemble Jazz/musiques actuelles à la Cigalière

>SAM. 26 MARS - 20H30 : CONCERT DES ORCHESTRES à la Cigalière (sous réserve des conditions sanitaires)

>MER. 30 MARS - 18H30 : AUDITION DES ÉLÈVES à l'Auditorium Pierre Chassang, boulevard Gambetta - Espace Curie. Entrée libre

❶ PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Activités à l'année

> Tous les lundis : ROLLER

au gymnase Curie

• 6-13 ans : 16h30-18h

> Tous les mercredis : MULTISPORTS

au gymnase Curie

• 5 ans : 16h30-17h30

• 8-10 ans : 9h-12h

• 6-7 ans : 15h-16h30

• 11-13 ans : 13h30-15h

> Tous les jeudis : MULTISPORTS

à la salle omnisports

• 14-17 ans : 18h30-19h30

❶ Inscriptions au service de l'EMS, av. Maréchal Leclerc, tous les lundis et jeudis de 9h à 12h - Tél. 04 90 40 51 47

Le+ : des stages sportifs sont également proposés pendant les petites vacances. 15€ par enfant la semaine

PROGRAMMATION CIGALIÈRE



**> SAM. 26 FÉVRIER
21H
THÉÂTRE
« PANIQUE AU
MINISTÈRE »
AVEC PHILIPPE CHEVALLIER,
JULIE ARNOLD ET REBECCA
HAMPTON**

Gabrielle Bellecour, chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Louis Tesson, est à un carrefour de sa vie. Professionnellement, la récente nomination de Louis, qu'elle accompagne dans la vie politique depuis quinze ans, est une consécration. Mais elle commence à être lasse du rythme harassant qu'impose sa fonction... L'apparition dans sa vie d'Éric, jeune homme de ménage du ministère, 25 ans à peine, va faire voler en éclats son petit monde.

**i Réduit : 15€ / Bollénois : 20€ / territoire CCRLP : 25€ /
extérieur : 30€**

Réservation : www.billetweb.fr

ou Office de tourisme intercommunal - Tél. 04 90 30 36 83



**> VEN. 1^{ER} AVRIL
21H
CONCERT « A TEM-
PO D'UMORE »**

Un chef d'orchestre et douze musiciens acteurs, nous entraînent dans un délire millimétré, où l'on joue, dans tous les sens du terme, de la musique. Ce spectacle théâtral, à la fois « collectif » comique et musical, est composé des pièces les plus connues de la musique classique. Jordi Purti, auteur et directeur de la production « Operetta », qui a connu un grand succès en Europe, donne la mesure et assure le rythme de ce spectacle de haut vol.

**i Réduit : 10€ / Bollénois : 15€ / territoire CCRLP : 20€
extérieur : 25€**

Réservation : www.billetweb.fr

ou Office de tourisme intercommunal - Tél. 04 90 30 36 83



**> VEN. 18 MARS
20H
CONCERT
FÊTE de la SAINT-
PATRICK
AVEC LES NAUFRAGÉS,
TOXICS FROGS ET LE CLAN**

**i Réduit : 3€ / Bollénois : 5€ / territoire CCRLP : 7€ /
extérieur : 9€**

Réservation : www.billetweb.fr

ou Office de tourisme intercommunal - Tél. 04 90 30 36 83



**> VEN. 29 AVRIL
20H
MASSILIA
SOUND SYSTEM
+ SELECT AÏOLI
L'ASSOCIATION DES
DEUX MAINS / LES
PASSAGERS DU ZINC
En partenariat avec la
Ville de Bollène**

Un événement plus que remarquable pour le groupe, qui signe pour l'occasion son retour à la scène avec un nouvel album.

i Réservation : www.billetweb.fr ou www.passagersduszinc.com

**i Réduit prévente spécial Bollénois : 15€ / Tarif prévente : 20€
(Hors frais de location)**

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

En politique, il y a d'un côté ceux qui raillent, qui braillent faute d'arguments et de l'autre ceux qui travaillent au service de la collectivité.

A l'image des travaux de Barry, mille fois annoncés mais jamais financés ni réalisés, notre municipalité, elle, met des moyens financiers en face de ses ambitions.

TRIBUNE D'OPPOSITION POLITIQUE

Les mois passent et il ne se passe toujours rien à Bollène, pas de projets, échecs des événements, maire indisponible trop pris par ses nombreux mandats et indemnités, rapports des juges accablant...

Je vous souhaite à tous bien du courage pour cette année 2022

Comptez sur mon engagement infailible pour vous défendre

RDV sur Facebook : Marie-Claude Bompard



Contactez-nous

**Vous avez un problème
ou une question ?
Cette fiche est à votre disposition.**

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

 **04 90 40 51 00**

 **www.ville-bollene.fr/fiche-contact/**

 **communication@ville-bollene.fr**

 **@ville de bollène**

DATE DE LA DEMANDE

/ /

18
MARS
2022

20H ✨ **LA CIGALIÈRE**
À Bollène



En concert ✨ **Les Naufragés**
✨ **Toxics Frogs**
✨ **Le Clan**

Billetterie : www.billetweb.fr ou Office de tourisme Provence Côte Rhône

TARIFS : Réduit 3 € / Bollénois 5 € / Territoire CCRLP 7 € / Extérieur 9 €

INFOS 04 90 40 51 53 • www.ville-bollene.fr


La Cigalière

